



PRÉFET DU NORD

Lille, le 18 juin 2012

Communiqué de presse

DE NOUVEAUX LOCAUX A LILLE POUR L'OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION



Dominique Bur, préfet du Nord, a visité ce lundi 18 juin 2012, les nouveaux locaux de l'Office de l'immigration et de l'intégration (OFII), situés 2 rue Tenremonde à Lille, en présence du préfet Jean Godfroid, directeur général de l'OFII.

Jusqu'alors, les services de l'OFII étaient implantés à Marcq-en-Baroeul et à La Madeleine.

Ouvert au public le 10 mai dernier, ce nouvel espace rassemble en un seul lieu sur 600 m² les services de la direction territoriale de Lille dirigée par Stéphane Bergamini qui comprend 42 agents.

Ce déménagement s'inscrit dans le processus de modernisation de l'Office, opérateur de l'Etat en charge des procédures de l'immigration de l'intégration, du premier accueil des demandeurs d'asile et du retour ainsi que du souhait de l'établissement d'offrir les meilleures conditions d'accueil à ses usagers.

Créé en 2009, l'OFII regroupe l'ensemble des compétences de l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM) (à l'exclusion de l'emploi des Français à l'étranger) et une partie des missions de l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE).

L'OFII est depuis 2009 le seul opérateur de l'Etat en charge de l'intégration des migrants durant les 5 premières années de leur séjour en France.

L'espace dédié à la visite médicale, que passent tous les migrants admis au séjour est situé au RDC avec le bureau de l'accueil ainsi que le bureau qui accueille les candidats au retour. La plate-forme d'accueil et d'intégration des primo-arrivants est à l'étage, permettant ainsi une prise en charge efficace et rapide des usagers dans les locaux. Le bureau immigration, en charge du traitement administratif des dossiers de l'immigration professionnelle et du regroupement familial, est situé dans la partie administrative réservée aux agents de l'Office, en prolongement du bureau de l'accueil et de l'intégration.

Les bureaux dédiés à la gestion administrative sont installés dans la seconde partie du site.

L'Office poursuit par ailleurs la simplification des démarches et des procédures, auxquelles sont astreints les migrants, comme la validation du visa valant titre de séjour la première année du séjour ou la dématérialisation du dépôt par le migrant de son dossier de regroupement familial instruit ensuite par la préfecture et le consulat.

Chiffres-clés 2011

7 700 visites médicales réalisées auprès de la direction territoriale de Lille

2 900 contrats d'accueil et d'intégration signés dans le Nord-Pas-de-Calais

590 demandes de regroupement familial enregistrées par la direction territoriale de Lille

4 000 visas long séjour validés dans le Nord-Pas de-Calais par l'OFII

605 départs dans le cadre des dispositifs d'aide au retour et à la réinstallation dans le pays d'origine

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord
12-14, rue Jean sans Peur - 59039 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 30 56 82 - www.nord.gouv.fr